

Montréal, le 24 avril 2017

Monsieur Gaétan Barrette
Ministre de la Santé et des Services sociaux
Édifice Catherine-de-Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au nom des 3 600 infirmières, infirmières auxiliaires, inhalothérapeutes et perfusionnistes cliniques qui se dévouent chaque jour pour soigner les patients du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), et ce, parce que rien ne va plus au CUSM. Les multiples compressions, 120 millions de dollars depuis 2012, qui nous ont été imposées par le gouvernement du Québec ont des effets désastreux sur les patients et les professionnelles en soins.

Aujourd'hui, vous avez le devoir d'agir. Nous sommes intervenues auprès du conseil d'administration du CUSM et nous avons clairement senti leur désarroi face à vos demandes de compressions qui compromettent maintenant la qualité et la sécurité des soins.

Parmi les impacts de vos compressions et des mauvaises décisions qui en découlent, on peut noter :

- La baisse du nombre de lits de 832 à 710 et aucun lit pour les niveaux de soins alternatifs et les patients de longue durée;
- L'abolition d'environ 200 postes vacants de professionnelles en soins malgré la surcharge de travail qui les afflige;
- Les unités de soins en situation de fardeau de tâche sont en augmentation, mais aucune solution n'a été apportée et aucun financement n'a été accordé pour régler ces situations;
- L'absence du financement nécessaire pour le niveau de soins du CUSM comme les cas complexes et la phase aiguë de leur maladie;

- À l'été 2016, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a forcé le CUSM à sortir les patients en attente d'un lit de soins prolongés du site GLEN. Par la suite, Le MSSS a financé pour trois mois 20 lits de soins de longue durée et ensuite tous les lits ont été fermés et les postes abolis. Depuis, 60 patients par jour occupent les lits de soins aigus. Vous n'avez pas tenu votre promesse, monsieur le Ministre, afin de trouver des lits spécialisés pour ces patients dans les délais prescrits;
- Conséquences directes d'une augmentation du temps d'attente à l'urgence, par manque de lits disponibles pour les patients;
- 1 000 chirurgies ont été annulées et/ou retardées ce qui a pour effet d'augmenter la liste d'attente pour les chirurgies des patients atteints de cancer;
- L'abolition de huit postes d'infirmières auxiliaires en prélèvement sanguin dû à la réorganisation d'Optilab. Ces abolitions causent une augmentation des retards pour les tests sanguins sur certains départements.

Ce ne sont là que quelques exemples des impacts de vos compressions. Les professionnelles en soins du CUSM sont essouffées et leur moral est à son plus bas. Quotidiennement, nous sommes témoins de notre incapacité à prodiguer les soins auxquels les patients sont en droit de recevoir. Les ratios sécuritaires pour que les professionnelles en soins puissent prodiguer des soins de qualité sont revus à la baisse et les congés de maladie reliés à la santé mentale sont en augmentation.

Le CUSM devrait être un exemple pour la dispensation des soins. C'est un centre universitaire de santé de renommée mondiale laissé à lui-même et abandonné par le gouvernement. La situation ne peut durer. Nous avons besoin d'actions immédiates et de financement à la hauteur des ambitions du CUSM. Monsieur le Ministre, c'est votre responsabilité!

Dans l'attente d'une réponse satisfaisante, veuillez agréer monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.



Denyse Joseph,
Présidente du SPSICR-CUSM